

Questions orales

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je crois savoir que le projet de loi sera bientôt présenté. Le député devra attendre de voir ce qu'il contient.

LA DATE DE LA PRÉSENTATION

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur le Président, le ministre et les députés ministériels ont le mot «bientôt» à la bouche depuis des mois. Que faut-il entendre par «bientôt»?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Très bientôt.

* * *

LE PREMIER MINISTRE

ON DEMANDE DE PRÉVOIR UNE VISITE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Chuck Cook (North Vancouver-Burnaby): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Je voudrais que le premier ministre sache que, tandis que son étoile s'estompe lentement, à l'horizon, la population de la Colombie-Britannique languit de tristesse. Au nom de la Colombie-Britannique, je demande au premier ministre de bien vouloir nous rendre une autre visite. Nous lui saurions gré de faire un autre discours émaillé de considérations philosophiques au sujet de ceux qui vivent . . .

M. le Président: A l'ordre. Je doute que ce genre d'observation ait sa place pendant la période des questions. A l'ordre.

M. Cook: Le premier ministre reviendra-t-il en Colombie-Britannique avant son départ définitif?

M. le Président: A l'ordre. La parole est au député de Surrey-White Rock-Delta-Nord.

* * *

L'EMPLOI

LES STATISTIQUES EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Puisqu'il préfère comparer les statistiques de deux années successives plutôt que de considérer une période de trois ans, je me permets de lui rappeler qu'il y avait 1,196,000 salariés en Colombie-Britannique il y a un an, alors qu'il n'en reste plus aujourd'hui que 1,174,000. Le nombre de gens ayant un emploi a donc diminué de 22,000. Comment le ministre explique-t-il ce phénomène? Que compte-t-il faire dans ce domaine pour accroître le nombre d'emplois en Colombie-Britannique, région la plus durement touchée par la récession?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je fais confiance au député pour ce qui est de la validité de ses statistiques. Il devrait cependant faire preuve d'un brin d'optimisme puisque 5,000 emplois supplémentaires ont été créés depuis la publication des dernières statistiques mensuelles. Pour avoir une réponse plus précise à

sa question sur les problèmes que connaît la Colombie-Britannique dans le domaine de l'emploi, il devrait analyser la politique du gouvernement provincial qui ressemble tellement à celle qu'adopterait son parti si les Canadiens avaient un jour le malheur de le porter au pouvoir.

M. Hnatyshyn: C'est la raison pour laquelle vous n'avez qu'un seul délégué en Colombie-Britannique.

L'EXPANSION DU RÉSEAU FERRÉ—LES AVANTAGES POUR LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. Le gouvernement nous a promis que la loi sur le Nid-de-Corbeau entraînerait la création de milliers d'emplois au Canada et l'investissement de millions, voire de milliards de dollars. Il est permis de penser que ces emplois seraient créés dans les régions touchées par la loi sur le Nid-de-Corbeau.

Qu'a fait le ministre des Transports pour s'assurer que la Colombie-Britannique recevra les avantages industriels qu'elle est censée obtenir grâce à cette loi? Par exemple, va-t-on construire en Colombie-Britannique des traverses de chemin de fer en ciment et tous les autres éléments utilisés pour l'expansion du réseau ferré qu'on nous a annoncée comme la conséquence de la loi sur le Pas du Nid-de-Corbeau?

● (1200)

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Monsieur le Président, je pense que le député devrait tout d'abord savoir que le Canadien Pacifique a annoncé cette semaine son intention d'accorder un contrat pour ce qui va devenir le plus grand chantier de construction en Amérique du Nord. Il s'agit de percer un nouveau tunnel sous le col Rogers, et les travaux commenceront dès ce printemps en Colombie-Britannique. Ces travaux créeront un grand nombre d'emplois et permettront à divers sous-traitants de la Colombie-Britannique d'effectuer d'énormes investissements. Ce n'est qu'un exemple de contrat parmi tant d'autres. Je pense notamment au contrat d'achat de nouveaux rails en acier que le CN a conclu avec la compagnie Sysco Mines de Sydney.

Les diverses régions du pays sont en train de recevoir toutes sortes d'avantages industriels. Je crois que, pour cette année, les achats devraient atteindre environ 1.1 milliard de dollars.

Pour faire en sorte que les régions où ont lieu les travaux se voient accorder la priorité dans l'octroi des contrats, mon collègue le ministre de l'Expansion industrielle régionale et moi-même avons collaboré avec les sociétés ferroviaires à l'organisation de divers séminaires au Canada réunissant les sociétés ferroviaires et les fournisseurs locaux. Naturellement, le député sait également que les entreprises peuvent désormais profiter du programme d'avantages industriels pour l'Ouest, qui sert à l'heure actuelle à aider les fournisseurs et les fabricants de l'Ouest à présenter des soumissions pour ces contrats.